

[Le site du Sénat tombe sous les coups d'un pirate turc](#)

Après le site Internet de **Valérie Boyer**, la députée UMP à l'origine de la proposition de loi destinée à réprimer la contestation de l'existence des génocides, c'est au tour du site du Sénat de subir les attaques de pirates d'origine turque.

Cette fois-ci, le Sénat est affecté, [expliquent nos confrères d'ITespresso](#). « *Le père Noël nous a gâtés et nous subissons au Sénat une attaque par déni de service depuis dimanche matin 7 h, heure locale* », indiquait mardi **Charles Delorme**, responsable de sécurité du système d'information du Sénat sur un forum dédié aux réseaux et à l'hébergement. Le site de l'institution est redevenu accessible lundi en fin de journée.

Des assauts sur des sites web de la diaspora arménienne en France ont également été recensés

Un pirate turc derrière cette attaque

Selon *LeMonde.fr*, l'attaque serait revendiquée par « *Iskorpitx* », un *hacker* turc qui aurait à son actif près d'un demi-million de sites Internet piratés. Le service de communication du Sénat considère de son côté que « *Sénat.fr n'a jamais été piraté à ce jour. Aucun hacker n'est parvenu à entrer sur le site.* »

Il est probable qu'une attaque par déni de service ait effectivement été lancée par « *Iskorpitx* », rendant ainsi le site du Sénat indisponible pendant plusieurs heures. Aucune intrusion sur les serveurs hébergeant ce site ne semble toutefois avoir été constatée.

Crédit photo : © Mikhail Markovskiy – Fotolia.com